

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 15 septembre 2008 portant nomination à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins

NOR : SJS0830940A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,
Vu le code de la santé publique et notamment son article L. 6162-10 ;
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;
Vu la délibération du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer René-Gauducheau à Nantes en date du 26 juin 2008 ;
Vu l'avis du bureau de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer en date du 4 juillet 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

M. le professeur Harousseau (Jean-Luc) est nommé en qualité de directeur général du centre de lutte contre le cancer René-Gauducheau à Nantes pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} octobre 2008.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et le préfet de la région Pays de la Loire, préfet du département de la Loire-Atlantique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 15 septembre 2008.

Pour le ministre et par délégation :
*La directrice de l'hospitalisation,
et de l'organisation des soins*
A. PODEUR